



Brèves municipales

Samedi 7 janvier - Accueil des nouveaux muzillacais

Muzillacais ou muzillacaise depuis peu... Le Maire, les adjoints et la commission communication seront ravis de vous accueillir le **samedi 7 janvier à 16h30** en Mairie, dans la salle du conseil municipal, pour vous présenter la commune, son équipe municipale et ses services.

Samedi 7 janvier - Voeux du Maire

Le Maire et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2012 et vous invitent à la cérémonie des voeux, le **samedi 7 janvier à 18h** au Centre Culturel du Vieux Couvent.

Ce sera l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de vous présenter les projets de l'équipe municipale.

Comment recevoir la newsletter ?

Le nouveau site de la commune, www.muzillac.fr, vous propose sur sa page d'accueil de vous inscrire pour rester informés.

Il vous suffit de saisir votre adresse mail et de valider votre demande.

Chaque mois vous serez informés de la sortie de la newsletter, que vous pourrez librement consulter sur le site.

Si vous êtes collectionneur, vous pourrez également la télécharger dans la rubrique Découvrir Muzillac/Publications municipales.

Restez informés

vosre e-mail OK

LE VIEUX COUVENT Saison 2011-2012

Dimanche 15 janvier à 17h |
Orchestre de Bretagne



"Entente cordiale"

Benjamin BRITTEN
Simple Symphony, op. 4
Joseph HAYDEN
Concerto pour violoncelle en ré majeur
Maurice RAVEL
Pavane pour une infante défunte
Le Tombeau de Couperin

Bon à savoir

Téléthon 2011
Record battu !!!

3 000€ récoltés cette année
(1600 € en 2009 et 2100€ en 2010)

Vous nous avez demandé...

Ma fille a été mordue par un chien du quartier, que va-t-il se passer ?

Toute morsure doit être déclarée à la mairie du domicile de son propriétaire ou de son détenteur.

Le propriétaire d'un "chien mordeur" doit le présenter à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et le soumettre à une évaluation comportementale. (loi du 20 juin 2008)

Le résultat est communiqué au maire qui peut imposer au propriétaire du chien de suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude.

Contacts

Mairie de Muzillac
Allée Raymond Le Duigou
56190 MUZILLAC

02.97.41.66.25
02.97.41.41.58

www.muzillac.fr
mairie@muzillac.fr

ASSOCIATIONS

Insertion d'annonces légales au
Journal officiel : Tarifs 2012

Les tarifs qui s'appliquent à partir du
1er janvier 2012 sont les suivants :

- Déclaration de création : 44 €
- Déclaration de modification : 31€
- Déclaration d'association dont l'objet
dépasse 1000 caractères : 90 €
- Comptes annuels des associations : 50€

BILLETS EN FRANCS
Moins de 3 mois pour les échanger

Il reste moins de 3 mois pour échanger un
certain nombre de billets en francs, la
date limite étant fixée au 17 février 2012.

Il est possible d'effectuer cette opération
sur les billets suivants :

- 500 francs "Pierre et Marie Curie"
- 200 francs "Gustave Eiffel"
- 100 francs "Cézanne"
- 50 francs "Saint-Exupéry"
- 20 francs "Debussy"

Pour cette opération, il est nécessaire de se
diriger vers les caisses des succursales
de la Banque de France.

DES CHAUVES SOURIS
Toujours menacées d'extinction

La naissance d'un unique petit par an et un
faible taux de survie la première année sont
les facteurs qui limitent la reconstitution
de leur population après un siècle de déclin.

L'association Bretagne Vivante réalise un
inventaire permanent des populations de
chauves-souris afin de suivre leur dynamique
et avoir un indicateur de la qualité de la
biodiversité.

Vous connaissez un lieu occupé par des
chauves-souris ? Contactez nous au
06.62.13.03.79 ou 06.42.53.34.95



HAPPY FEET

Animation - 1h39
Dimanche 1er janvier à 17h

LE CHAT POTTÉ

Animation - 1h30
Lundi 2 janvier à 15h

LES NEIGES DU KILIMANDJARO

Drame - 1h22
Mercredi 4 et dimanche 8 janvier à 20h45

LES LYONNAIS

Policier - 1h42
Jeudi 5 janvier à 20h45
Dimanche 8 janvier à 17h

MISSION IMPOSSIBLE 4

Action - 2h13
Vendredi 6 et samedi 7 janvier à 20h45

DES VENTS CONTRAIRES

Drame - 1h31
Vendredi 9 décembre à 20h45

CARNAGE

Comédie dramatique - 1h20
Samedi 10 décembre à 20h45
Dimanche 11 décembre à 17h

INTOUCHABLES

Comédie - 1h52
Vendredi 13 janvier à 20h45

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3

Animation - 1h30
Samedi 14 et Dimanche 15 janvier à 17h

Côté associations et services...

Amicale des donneurs de sang

Vendredi 6 (après-midi) et samedi 7 janvier (matin) :
Collecte au Vieux Couvent

Les boules muzillacaises

Samedi 14 janvier : Assemblée Générale - Vieux Couvent

Les Amis de St Jacques de Compostelle

Samedi 21 janvier : Permanence - Espace Mauduit (14h-17h)

Rhuys Vilaine Accordéon

Dimanche 22 janvier : Thé dansant - Vieux Couvent

MSA

Mercredi 25 janvier : Conférence "Dialogue Parents/Ados" -
Vieux Couvent

Secours catholique

Vestiaire : jeudis 1er décembre et 5 janvier, mercredis 7, 14 et
21 décembre, de 9 h 30 à 11 h 30.

Meubles : jeudis 1er décembre et 5 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30

Pour toute autre question prendre rendez-vous au
06.08.82.03.35. Laissez un message indiquant le motif de la
demande si vous voulez être rappelé.

Informations aux associations :

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2012
seront disponibles en Mairie fin janvier.

Vous souhaitez faire paraître les animations de votre
association dans la lettre mensuelle ? Merci d'envoyer toutes
les informations avant le 20 du mois pour la parution du mois
à venir auprès de Vanina THEBAUD à l'adresse suivante :
communication@muzillac.fr